

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet 2016



numéro 52



Bulletin d'Informations Municipales de Plouay

BIM JUILLET 2016 - N°52



Directeur de Publication : M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction : Sylvie Péresse

Crédits photos : Services de la Commune - Sylvie Péresse - Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton : Mickaël Messina

Conception et réalisation : Images & Diffusion - 5, rue de Bécherel Plouay - 09 54 80 59 88

Impression : Imprimerie du Scorff - Plouay 02 97 33 34 89



MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51
E.mail : contact@plouay.fr

Couverture : Salon des Arts 2016 - *Les danseuses* de Béatrice Ulvé

SOMMAIRE

EDITORIAL	03
VIE MUNICIPALE	04
INFOS DIVERSES	05-06
MEMOIRE - DÉFENSE	07
MAISON DE SANTÉ	08
TRAVAUX - URBANISME	09
CULTURE	10-11
SOCIAL	12-13
BUDGET	14-15
PETITE ENFANCE	16-17
JEUNESSE - SCOLAIRE	18-19
ENVIRONNEMENT	20-21
VIE ECONOMIQUE	21
ACCESSIBILITÉ	22-23
ECOLE DE MUSIQUE	24-25
LANGUE BRETONNE	26
EXPRESSIONS	
"Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	27
ETAT-CIVIL	28



Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai
Elections législatives : 11 et 18 juin

Si vous n'êtes pas déjà inscrits, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes avant le 31 décembre 2016

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2017, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales, la date limite étant fixée au 31 décembre 2016. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans mais, en dehors de cette situation, fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon plusieurs modalités : soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile) soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile, soit par internet : **www.plouay.fr - rubrique pratique / mes démarche en ligne.**

Les pièces justificatives doivent être numérisées (copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)



Retrouvez l'info de votre commune sur le site plouay.fr

N'hésitez pas à le consulter pour suivre l'actualité ... retrouver des informations concernant la commune ou encore faire des démarches en ligne

(dans la rubrique « Pratique »)



Notre bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier Oxygen Silk produit à partir de fibres 100% recyclées.



Le mot du Maire

Chères plouaysiennes, chers plouaysiens, chers amis,

“Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.”

Sénèque, philosophe latin

La période actuelle est difficile et tumultueuse. En cette veille de congés d'été, j'ai une pensée particulière pour les salariés de la Celtys touchés par un plan social.

Une problématique anticipée, des enjeux définis, des objectifs partagés... tout était réuni pour mener à bien un projet de maison de santé sur notre commune. Et pourtant... il a fallu faire preuve de détermination et de persévérance dans le portage de ce projet !

Élus, il est de notre devoir de préparer demain même, surtout, si le présent est satisfaisant. Et c'était bien le cas lorsque nous avons évoqué pour la première fois l'idée d'une maison de santé sur notre commune. La couverture médicale était en effet alors convenable. Mais la situation aurait pu se gêner si nous n'avions pas anticipé. La moitié de nos médecins généralistes a en effet fait valoir ses droits à la retraite ces dernières années et la perspective de cette maison de santé a favorisé l'installation de jeunes médecins sur deux cabinets. Les patients ont ainsi pu bénéficier d'un suivi médical sans solution de continuité et vont désormais bénéficier d'un service médical amélioré.

Élus, il est de notre devoir d'assurer un aménagement du territoire équitable. De toute évidence, cette Maison de santé y contribuera. Plouay a en l'occurrence consenti un effort financier important pour un aménagement qui va profiter aussi aux habitants des communes environnantes. Fallait-il, sous ce prétexte, s'en priver ? Je ne le pense pas car c'est ce qui contribue à l'attractivité de notre commune et à sa bonne santé, ces deux points étant corroborés par le dernier recensement dont vous trouverez les premières estimations dans ce bulletin.

C'est donc avec fierté que je vois aujourd'hui s'ouvrir les portes de la Maison de santé pluridisciplinaire de Plouay.

Je vous souhaite à tous un bel été et vous donne rendez-vous sur les nombreuses manifestations qui vont animer la vie de notre commune.

Me sud vat doh Ploé,

“Ma ne grédamb ket gober en traou, n'e ket a-gaust é mant diés : diés int a-gaust ne grédamb ket o gober.”

Sénèque, filozof latin

En amzer-ma zo stèrd ha lan a drebilhaou. Arriù oumb just rhauk vakans en hañ, ha me jonja ba ouvrijan er sostiété Celtys ha 'nes kollet o labour.

Ni'boè jonjet ban dahlaou pèl ba-rhauk, guelet pesort traou mat pé fal 'ellehè arriù, nîm dolpet eit merchein petè 'fautè d'oumb kas de vat,... deskauz tout en traou e oè pet groeit mat eit kas de bén hoñ projè : zeùel on ti menisinourian ba hoñ parrez. Ha neoah... é ma rhet d'oumb bout pet kreñ d'hoñ jonj ha bout pet kourajus eit dont de bén !

Delé e uè d'oumb-ni, kampen en amzer de zont, na posib é ma mat déjà péh zo berma. Ha mat e oè en traou pe ni'bes kaujet eit er ueh ketañ a zeùel on ti menisinourian ba Ploé. Bout e oè traoalh a venisinourian déjà. Mè en traou 'nè pet gellet mont de fal ma ni'bè ket bet jonjet 'n or rauk.

Guir ie : en hanter doh hoñ menisinourian zo oeit ba retrèt er bléiaou-ma, mè pugur 'h oè pet kaujet a zeùel en ti neùè-se, so deit menisinourian iaoueñk de labourat barh-ama. Nezen en dud klañ e ellei derhiel de vout soagnet hémb kuitat Ploé, hag adal berma é vo soursiet guèl anehè eùe.

Delé e uè d'oumb-ni, rhenkein en traou ingal bar vro. Gozik zur, en Ti Menisinourian-se e zikourei or bochad eit en dra-se. Ploé 'nes diforhet bochad argant just eroalh eit zeùel en Ti-se hag e jerùjei de dud er parreziaou tro ha tro eùe. Destoh ma fautè chom hémb gober ? Ne grédañ ket, kè en dra-se e chécha en dud d'hoñ parrez, hag e laka anih de chom béù ha iah. En dra-ma e uè guelet pe uè zellet doh er labour kontein en dud : bar bulleteñ-ma é kaùeh er chifraou ketañ istimet.

Neze 'h oun fièr pe uelañ Ti neùé er Venisinourian é tigor ba Ploé.

Me souéta d'oh tout on hañiah mat, ha zur'oalh nîm uelimb de gevér er festaou a beb sort e vo groeit ba hoñ parrez.

Jacques Le Nay,
Maire

Vie Municipale



Le recensement de la population 2016.

La campagne de recensement s'est terminée le 20 février 2016. Les agents recenseurs ont transmis les données collectées à l'INSEE qui officialisera les résultats dans le courant du mois de juin.

Robert GRANGER, superviseur de recensement, et André KERVEADOU, adjoint au maire soulignent la qualité du travail effectué par les agents recenseurs qui, en règle générale, ont été bien accueillis par la population.

Ce recensement permet de communiquer quelques chiffres provisoires :

- La population des ménages est estimée à 5480 personnes*.
- Le nombre de logements est estimé à 2713.

*Le nombre d'habitants des communautés (EPHAD, Gendarmerie, etc.) n'est pas encore déterminé (recensement effectué directement par l'INSEE)

L'évolution de la population et du parc de logements est donc de 6,1% hors communautés. La taille moyenne des ménages est stable à 2,02 personnes par logement.



Les agents recenseurs vous remercient pour votre accueil et votre collaboration.

RAPPEL : données du recensement 2011

Population des ménages : 5166 personnes.

Nombre de logements : 2558.

Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

Jeudi 26 Mai, a eu lieu la remise symbolique de l'aide apportée à la première installation en agriculture (2000 € par jeune installé) par Lorient Agglomération dans la continuité de ce que pratiquait notre ancienne Communauté de communes.



Le président de l'agglomération, les maires et élus des communes concernées par ces installations au cours de l'année 2015 ont félicité les bénéficiaires. Quinze jeunes exploitants, dont la liste a été transmise par la chambre d'Agriculture, étaient concernés par cette remise dont trois sur la commune de Plouay : Séverine Mouillé installée sur un élevage " la Poule Mouillé " au village du Guern, Sébastien Le Guen et Solenn Merdy tous deux installés sur une exploitation laitière au village de St Erven. Le point presse se déroulait sur leur exploitation.

Nous leur transmettons tous nos encouragements.

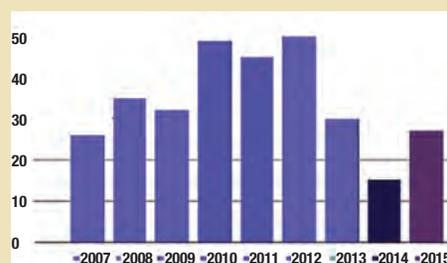
Accueil des nouveaux arrivants sur la commune



Le 30 avril, le maire et les élus ont reçu les nouveaux habitants de la commune.

L'invitation est lancée à tous ceux qui se sont inscrits sur les listes électorales suite à leur installation sur la commune. Ils sont 135 à avoir effectué cette démarche en 2015.

Après le traditionnel discours de bienvenue, une plaquette a été distribuée aux nouveaux foyers. Celle-ci, sous format papier ou numérique, présente la commune et ses services. Les commerçants du réseau J'y gagne offrent également un cadeau de bienvenue sous la forme d'un chèque cadeau.



Évolution des permis de construire sur 9 ans :

celle-ci montre une reprise sur l'année 2015 après une nette baisse en 2013 et 2014.

L'année 2016 devrait conforter cette reprise.

Infos diverses

Devenir propriétaire ? C'est le moment....

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ), destiné aux primo-accédants, est renforcé depuis le 1er janvier dernier : outre les modalités de calcul du prêt qui entraînent une réévaluation sensible de son montant, il est désormais possible de bénéficier de ce financement non seulement pour le neuf, mais pour l'acquisition d'un logement ancien et la réalisation de travaux et ce, sur l'ensemble des communes morbihannaises (pour mémoire, seules 95 communes sur les 261 étaient éligibles en 2015 !).

Quel que soit le stade de votre réflexion, l'ADIL du Morbihan peut vous accompagner, **gratuitement et en toute neutralité**, dans votre projet d'accession, **tant sur le plan financier que sur le plan juridique**.

Des juristes spécialisés dans le domaine du logement sont à votre disposition **dans les centres permanents de Vannes ou de Lorient, ou dans l'une des 29 permanences assurées sur l'ensemble du territoire morbihannais**.

Un seul numéro : 0.820.201.203 (0.09 €/mn)



ADIL / AGENCE DEPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Parc d'activités de Laroiseau
14 rue Ella Maillart
56 000 Vannes

2 C, boulevard Franchet
d'Esperey
56100 Lorient

Les aides pour l'amélioration de l'habitat sur Lorient Agglomération



Depuis plusieurs années, Lorient Agglomération encourage les propriétaires **à améliorer le confort et la qualité de leur habitat** en leur permettant de bénéficier, sous certaines conditions, **de subventions pour la réalisation de travaux notamment en matière d'économies d'énergie**, mais aussi pour la remise en état d'un **logement dégradé** ou **pour l'adaptation du logement** liée au vieillissement ou au handicap.

Un dispositif a été mis en place par Lorient Agglomération. Il s'adresse principalement aux propriétaires occupants et permet de conjuguer selon les situations des aides de Lorient Agglomération, de l'Anah (Agence National de l'Habitat), de l'Etat (programme Habiter Mieux), du département, des Caisses de retraite ... et des prêts à taux zéro (écoPTZ, prêt rénov ou prêt social de Lorient Agglomération).

Depuis 2013, l'accent est mis sur **la rénovation énergétique** c'est à dire les travaux permettant de réaliser des économies d'énergie (travaux d'isolation, de chauffage, de menuiserie, de ventilation ...) avec comme objectif d'aider techniquement et financièrement les propriétaires d'un logement de plus de 15 ans, à entreprendre des travaux visant à diminuer d'au moins 25% leurs dépenses d'énergie. Concrètement, ce dispositif se traduit par **un accompagnement personnalisé par Lorient Agglomération, réalisé gratuitement**. Un technicien, après visite du logement, se charge de réaliser un diagnostic

thermique à domicile, d'élaborer à partir du souhait du propriétaire un projet de travaux cohérent et de monter le dossier de financement et de demande de subvention auprès des organismes susceptibles d'apporter une aide.

Cette démarche est la même pour **les travaux d'adaptation liés au vieillissement ou au handicap**. Parmi les travaux subventionnés, on peut citer l'aménagement de la salle de bain (remplacement de la baignoire par une douche, barre d'appui ...), la motorisation des volets, la création d'une rampe d'accessibilité extérieure ...

Lorient Agglomération a également mis en place une plateforme internet qui permet la mise en relation des particuliers souhaitant faire des travaux avec des artisans



locaux inscrits et le suivi des dossiers de financement.

Par ailleurs, le nouveau crédit d'impôt transition énergétique (CITE° à 30 % destiné aux propriétaires occupants sans conditions de ressources et la simplification de l'écoPTZ national sont également incitatifs.

Enfin, **Lorient Agglomération encourage l'accession à la propriété sur son territoire** par le biais d'un prêt à taux zéro délivré par une banque partenaire.

Pour savoir comment bénéficier des aides aux travaux avant de vous engager, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition et contactez :

L' Espace Info Habitat - 30, cours de Chazelles - 56100 Lorient - N°vert : 0 800 100 601

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf le mardi AM)

Adresse mail : eih@agglo-lorient.fr

Plateforme internet : eih.lorient-agglo.fr

Infos diverses

Nouvelles modalités d'accueil à Pôle emploi

A compter du **lundi 25 janvier 2016**, les 37 agences Pôle emploi de Bretagne recevront les demandeurs d'emploi suivant de nouvelles modalités d'accueil.

Objectif : augmenter le temps consacré à l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi et intensifier la relation avec leur conseiller.

Désormais les agences Pôle emploi de Bretagne accueilleront suivant les modalités et aux horaires suivants :

ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30

RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS

Lundi / mardi / mercredi : 12 h 30 - 16h30

Vendredi : 12 h 30 - 15h30



Quatre après-midis par semaine seront consacrés aux rendez-vous personnalisés avec les conseillers et à la programmation d'ateliers collectifs de travail (ex : Pôle-emploi.fr, CV, marché du travail...)

Les objectifs : accélérer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et accroître leur satisfaction à l'égard du service rendu.



SUIVEZ L'ACTUALITÉ de L'ETAT dans le MORBIHAN

SUR TWITTER
et désormais aussi
SUR FACEBOOK

LE PRÉFET DU MORBIHAN SUR FACEBOOK
Préfet du Morbihan

ET TOUJOURS LA PRÉFECTURE & LES SERVICES DE L'ETAT SUR TWITTER
@prefet56

LES SAPEURS-POMPIERS SUR FACEBOOK
sdis56

LA GENDARMERIE SUR FACEBOOK
ggd56

Les réseaux sociaux pour la gestion des urgences, ayez le réflexe citoyen !



Vos Conseillers départementaux du canton de Guidel



Françoise BALLESTER

VOUS REÇOIT SUR RDV
Tél. 06 61 98 53 79

// LES AIDES DU DÉPARTEMENT EN FAVEUR DE PLOUAY EN 2015

- Aide aux investissements de la commune (voirie) **60 000 €**
- Travaux d'assainissement **31 500 €**
- Soutien aux agriculteurs **20 093 €**
- Aides à l'habitat (accession à la propriété, travaux pour les personnes handicapées) **7 072 €**
- Subventions en faveur de l'éducation, la culture, le sport **491 090 €**
- Bourses transport scolaire pour les élèves internes **899 €**



Jean-Rémy KERVARREC

VOUS REÇOIT SUR RDV
Tél. 06 32 67 86 07

// LE DÉPARTEMENT À VOTRE SERVICE

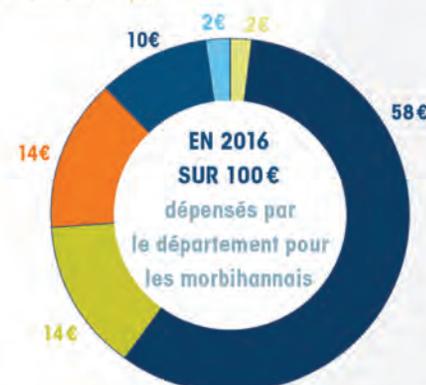
Que vous soyez un particulier, une association, le conseil départemental du Morbihan met à votre disposition de très nombreux dispositifs d'aides et subventions pour apporter une réponse adaptée à vos attentes et vos besoins.

Toutes les informations sur morbihan.fr



COLLABORATRICE : Anne Rivier-Botherel
Tél. 02.97.54.83.69
anne.rivier-botherel@morbihan.fr

- Solidarité, action sociale et santé
- Développement des territoires
- Éducation
- Infrastructures et mobilité
- Développement économique
- Culture et sport



Préparation Militaire Marine : un jeune plouaysien à l'honneur

Un jeune plouaysien faisait partie des 41 jeunes, dont 16 filles, de la promotion Amiral Ronac'h de la PMM qui ont reçu leurs insignes et brevets le 26 mars au Haras d'Hennebont.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des familles des jeunes et des élus de leurs communes. Thibaut Rouzau a été félicité par Sylvie Peresse, correspondante Mémoire-défense, pour son beau palmarès lors de cette session PMM.

La PMM permet un premier contact avec la Marine nationale. Elle propose, sur une année scolaire, un apprentissage axé sur le milieu militaire et maritime : sport, exercices de sécurité et de secours, cérémonie militaire, découverte de la défense...

Conditions : être de nationalité française et avoir entre 16 et 21 ans.

Renseignements : CIRFA Lorient, tél. 02.97.12.43.60 - cirfa.lorient@marine.defense.gouv.fr



Cérémonie du 19 mars : les anciens combattants à l'honneur

La 54^e cérémonie donnée à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été l'occasion de remettre la Croix du combattant à Jean Émery (28 mois de service) et le Titre de reconnaissance de la Nation à Gabriel Gourlay (28 mois de service), Jean-Pierre Le Galloudec (18 mois de service), Eugène Le Padan (28 mois de service), José Loy (17 mois de service), Jean Monfort (18 mois de service, rappelé en 1956), Laurent Patois (28 mois de service).



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Une nouveauté a marqué cette cérémonie du 71^e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie : le jeune président du Comité Histoire et Patrimoine de Plouay, Christophe Bernard, a ouvert la cérémonie par un discours rappelant les faits marquants de cette période à Plouay.



« En ce 8 mai 1945, le tocsin de 1939 cédait la place au carillon des cloches sonnait à la volée, et annonçait la joyeuse victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie. On imagine aisément ce moment d'allégresse vécu ici dans le bourg de Plouay. Ce sont des cœurs soulagés et remplis de joie qui goûtaient à nouveau au plaisir de la liberté. De fait, ici comme dans tout le pays, l'occupation allemande fut particulièrement éprouvante. L'occupant qui s'était installé aux châteaux de Kerdreho et Manehouarn avait pour habitude de défiler régulièrement dans les rues de Plouay. Quant à la « Kommandantur », elle se trouvait à l'école publique des garçons.

Les plus anciens d'entre nous se souviennent parfaitement de ces nuits d'hiver éclairées au loin par les lueurs des incendies provoqués lors des bombardements alliés sur la ville de Lorient.

Cela glaçait d'effroi la population. »

Christophe Bernard.

Maison de santé

Le 22 avril, les élus du conseil municipal et Jean-Rémy Kervarrec, conseiller départemental, ont visité la Maison de santé en phase de finition. Roland Guillemot, adjoint à l'urbanisme et aux infrastructures, a conduit la visite du bâtiment qui sera inauguré le 9 juillet.



D'une surface totale avoisinant les 1000 m², le bâtiment a été conçu par le cabinet Armor architectes associés de Lorient et le cabinet PROGECC a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage. La structure est mise à disposition des professionnels de santé moyennant le versement d'un loyer.

La maison de santé en chiffres :

Coût : Études : 174 276 € (8,39 %)

Construction et aménagement : 1 740 000 € (83,76 %)

21 professionnels ont pris possession des lieux le 1^{er} juillet :

- neuf médecins généralistes
- une sage-femme
- trois kinésithérapeutes
- deux infirmiers
- une orthophoniste
- un pédicure - podologue

Les praticiens partagent des espaces communs : accueil, salles d'attente, salle de réunion, locaux de service. Une chambre de garde est également mise à leur disposition et trois cabinets peuvent recevoir des vacataires.

Le confort des patients a aussi été pris en compte : un parking les reçoit devant la Maison de santé.



MAISON DE SANTÉ

Espace tertiaire - 3, rue du Dr Berthy

Travaux - Urbanisme

Réunion de quartier Keramont - Pont Person - Pont Simon

Le samedi 28 mai, une quarantaine d'habitants de ce secteur ont répondu à l'invitation de Roland Guillemot, adjoint à l'urbanisme. Ce quartier s'étant fortement densifié ces dernières années, un programme de voirie global s'imposait depuis le haut de la rue de Bécherel jusqu'aux lotissements récents de Pont-Simon et Pont-Person.

Ce programme de voirie urbaine intervient cependant dans le cadre d'un chantier plus vaste : celui de la rénovation des réseaux eaux-assainissement (par Lorient Agglomération), de l'enfouissement des réseaux électricité-téléphone (par ERDF et France Télécom) et de l'extension de l'éclairage public (par le SDEM).



La rue de Keramont, liaison entre les nouveaux lotissements et le centre-ville, est désormais très fréquentée par les piétons.



Une fois cette partie technique réalisée, les aménagements de surface débiteront à l'automne. Le principe qui préside ceux-ci est le même que dans les opérations précédentes à savoir :

- Réduction de la vitesse par rétrécissement des voies
- Sécurisation des piétons-cycles par aménagement de cheminements dédiés.

Un schéma global a été proposé aux riverains qui ont pu exprimer leurs besoins et se prononcer sur les aménagements proposés.

Réhabilitation et sécurisation des voies Quartier de Kespern

Les voies ont été réaménagées rue de Lann Justice, rue de la Source, rue des aubépines. Les économies réalisées sur ce programme vont permettre la réfection des trottoirs de la rue de Kerveline en enrobé en lieu et place du sable-ciment difficile d'entretien.



Travaux de revêtement parking du Patronage et rue de la Croix-blanche



Les parkings du Patronage et de la rue de la Croix-blanche ont reçu un revêtement en enduit bi-couche (goudronnage) d'une surface totale de 1950 m². Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas pour un montant total de 10 701.00 € TTC

Désherbage des trottoirs et caniveaux



Un programme mensuel, conçu par l'ensemble du personnel des services techniques, a été mis en place. Ce programme permet aux agents d'assurer le désherbage total de l'agglomération en un jour et demi (soit 128 h). Ce planning peut être revu en fonction des conditions météorologiques favorisant la pousse de la végétation. Ce désherbage s'effectue par les débroussailleuses équipées de brosses et un désherbage par brûlage est réalisé sur les espaces pavés du centre-ville chaque semaine.

**Respectez
votre environnement !**



Malgré les nombreux articles parus à ce sujet dans ce bulletin, certains semblent s'obstiner et les trottoirs de notre centre-ville sont régulièrement jonchés de M... déjections canines !

Cela est particulièrement désagréable pour le piéton et est véritablement scandaleux à la porte de la Maison de la Petite Enfance !

**Propriétaires
de chiens :
Utilisez des
sacs à crotte !**



Printemps de Manehouarn : 250 visiteurs pour les visites guidées du patrimoine.

Comme chaque année, lors du Printemps de Manehouarn, le château a ouvert ses portes. Sylvain Nignol, adjoint du patrimoine, Christophe Bernard, président du Comité Histoire et Patrimoine de Plouay et Jacqueline Le Calvé, chargée de la gestion du patrimoine historique et de la valorisation touristique de la vallée au Syndicat du Scorff, ont animé sept visites guidées qui ont rencontré un grand succès, preuve de l'intérêt des plouaysiens et des visiteurs des environs pour notre patrimoine.



Salon des arts



Le 18e Salon des Arts de la ville de Plouay a accueilli près de 300 visiteurs du 6 au 20 mai. 23 artistes locaux ont participé à cette exposition marquée par la variété des techniques et des sources d'inspiration. L'édition 2016 a également été l'occasion d'exposer des tableaux des artistes locaux auprès des œuvres des résidents à la résidence Louis-Ropert.

Le lauréat du Prix de la ville 2016 est Philippe Vidal, de Questembert, avec *Sirphe 2*, une œuvre abstraite réalisée en acrylique. La Municipalité a également décidé d'acquérir la toile de Mme Béatrice Ulvé intitulée *Les danseuses* qui montre le costume traditionnel de Plouay (cf couverture).



Les artistes en compagnie de Jacques Le Nay, maire, de Marie-Françoise Tranvaux, adjointe à la Culture et de Sylvain Nignol, adjoint du patrimoine qui assure l'organisation et la gestion de ce Salon des arts depuis 2000.

Le service culture vous donne rendez-vous le 18 septembre au château de Manehouarn pour la Journée du patrimoine :

Spectacle équestre dans la plus pure tradition du 18^{ème} siècle avec les cavaliers des "Ecuyers de l'Histoire" :

- Démonstrations de haute école et d'escrime à cheval, course de tête, tirs à la poudre noire.
- Installation de tentes historiques aux abords du château.



AGENDA

18

Septembre
2016

LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Cette année, l'équipe de la médiathèque, constituée de Maïka Gallou et Sylvain Nignol, a choisi le thème de la forêt et l'a décliné sur plusieurs animations

Début décembre : Spectacle de Noël Barbemousse

Cette année, la médiathèque a organisé pour le jeune public plouaysien un spectacle de Noël intitulé *Barbemousse*.

Une cinquantaine d'enfants a découvert avec ravissement un théâtre d'ombres chinoises colorées sous la direction de Catherine Bellini de la **Compagnie du Soulier Magique**. Au travers de ce conte, elle a évoqué l'environnement, le respect de la forêt et l'entraide entre les générations en entraînant les jeunes spectateurs d'une façon active et participative dans une féerie originale.



Un arbre voit souvent passer plusieurs générations sous ses branches...

Il est un symbole intergénérationnel fort.

Quoi de plus naturel alors que de proposer une exposition collective sur le thème plus large de "la forêt" avec des artistes allant de 2 à 95 ans!

Cette exposition est en lien avec plusieurs lectures qui ont eu lieu à la médiathèque de Plouay depuis le début de l'année, ainsi que des ateliers d'éveil aux arts plastiques menés à l'EHPAD et au Relais d'Assistantes Maternelles avec L'atelier Bulle.

Une exposition pour faire du lien, une invitation à ouvrir les livres, un parcours croisé entre la salle d'exposition du Vieux château, l'EHPAD et le pôle petite enfance.

Merci à Brigitte Le Roux, Maïka Gallou, Arielle Dufour pour leur collaboration.

Merci à tous les artistes amateurs qui sont la sève de ce projet.

Sandra Colineau, Atelier Bulle

Animation artistique

La deuxième animation autour de "la forêt" a fédéré trois structures plouaysiennes.

Durant l'année scolaire, la médiathèque a organisé quatre séances "Récréativres" pendant lesquelles les enfants ont découvert de nouveaux auteurs et illustrateurs. A chaque atelier, Sandra Colineau de l'Atelier Bulle, a proposé une technique différente : peinture grattée, argile, encre ou photo montage.

Parallèlement, Sandra est intervenue au RAM et à l'EHPAD en proposant la même thématique de la forêt aux tout-petits et aux personnes âgées.

Les œuvres de tous ces artistes ont été exposées à la salle d'expo du Vieux Château du 18 au 30 avril.



En ligne sur plouay.fr : par un onglet spécifique « en un clic », vous accédez directement au catalogue de la médiathèque et pouvez réserver les ouvrages souhaités.



Formation humanitude à la Résidence Louis Ropert

L'EHPAD Louis Ropert a mis en place une formation Humanitude à destination des professionnels de l'établissement.



Ce programme a été élaboré en partenariat avec l'EHPAD de Plouray et va s'échelonner sur trois années. Cette formation qui allie théorie et pratique permet au personnel de l'établissement de se réinterroger sur ses pratiques professionnelles pour remettre le résident au centre de l'accompagnement.

Les notions développées sont :

- Le respect de la singularité de chacun et le respect de l'intimité,
- L'ouverture de la résidence sur l'extérieur (organisation de sorties et de manifestations),
- Le regard, le respect, l'écoute et l'échange.

Cette formation repose sur le relationnel et permet de recréer du lien entre les équipes et les résidents.

Le financement de ce programme est assuré par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne.

Animations



Carnaval : Lors d'un atelier créatif, les résidents ont confectionné des couronnes qu'ils ont portées le jour de mardi-gras.



Chandeleur : Le 2 février, comme tous les ans, les résidents ont réalisé eux-mêmes leurs crêpes et ils les ont dégustées l'après-midi dans une ambiance conviviale.



Chants et musique : Des bénévoles animent régulièrement des après-midis en musique et en chansons pour le plus grand plaisir des résidents. L'EHPAD apprécie particulièrement la visite de ces intervenants.



Centre de loisirs : Lundi 11 avril, une quinzaine d'enfants du centre de loisirs ont participé à un atelier manuel de fabrication de nichoirs, de mangeoires et de pièges à frelons en lien avec le thème de la nature. Une partie sera installée sur le site de l'EHPAD.



Photographe, Didier CARLUCCIO : Spécialiste du grand âge, Didier Carluccio a mis en lumière les résidents qui se sont prêtés au jeu dans les mises en scène lors d'une animation photographie-portrait. Une exposition a ensuite eu lieu au sein de l'EHPAD.



105 ans de Mme LE NEL : Jeudi 31 Mars, Hélène Le Nel, la doyenne de la commune, a fêté dignement ses 105 ans, à l'EHPAD. La cérémonie s'est déroulée en présence de ses proches, des élus et des membres du personnel.

Parmi les divers ateliers organisés par Brigitte l'animatrice :

- L'atelier prendre soin de soi (atelier sensoriel), en compagnie de Bénédicte, l'ergothérapeute.
- A atelier manuel autour de Pâques
- A atelier mémoire « les puits plouaysiens » avec le Comité Histoire et Patrimoine de Plouay.

Centre Communal d'Action Sociale Service d'Aide à Domicile

Créé en 1976, le Service d'Aide à Domicile a pour rôle de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Des Auxiliaires de Vie, diplômées, interviennent au domicile des usagers pour accomplir différentes tâches :

- Les courses,
- Le ménage,
- L'aide au repas,
- L'accompagnement à la vie sociale...

35 Auxiliaires de Vie interviennent sur les secteurs de Calan, Lanvaudan, Inguiniel et Plouay. En 2015, elles ont réalisé plus de 43 100h d'intervention auprès de 282 usagers.



Depuis le 1er mars 2016, la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement réforme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) versée par le Conseil Départemental afin de favoriser la politique de maintien à domicile. Le montant maximal des plans d'aide est relevé de 100€ à 400€ selon le degré de dépendance (GIR). Cette revalorisation du plafond correspond à l'équivalent de 5 à 20 heures supplémentaires d'aide à domicile mensuelle.

Autre nouveauté : le soutien aux aidants est pris en compte lors des évaluations à domicile et le reste à charge des bénéficiaires de l'APA est allégé.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter : CCAS de PLOUAY Service Aide à Domicile, 1, allée des Tilleuls 56240 PLOUAY Du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 17H - Mme BARACH (responsable du service) ou Mme DAVIAUD (adjoite à la responsable du service) au : 02 97 33 30 85 ou par courriel : c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr



Chantier Nature et Patrimoine

Le chantier Nature et patrimoine est un dispositif qui permet d'accompagner les personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Les bénéficiaires des minima sociaux, chômeurs de longue durée, ayant une reconnaissance de travailleur handicapé mais aussi les jeunes en difficulté d'insertion éligibles au Contrat à Durée Déterminée « insertion » (CDDI) peuvent être orientés par leur référent Pôle Emploi ou leur Chargé d'Insertion Professionnelle du Département.

Ainsi, 20 personnes par an (en moyenne) bénéficient de ce service. Ces personnes sont en majorité de Plouay et de ses environs et de la région de Lorient pour 40 %; le public est principalement masculin (70 %) et a entre 25 et 50 ans (70 %). Les plus de 50 ans, de plus en plus concernés par les difficultés de retour à l'emploi représentent 30 % de l'effectif.

Le niveau de formation, en général faible, explique aussi les difficultés d'insertion professionnelle sur des périodes assez longues qui est à corréliser au contexte économique défavorable à l'emploi.

L'objectif d'insertion tant professionnelle que sociale est favorisé sur le chantier en développant chez chacun des compétences transversales et transférables grâce à la diversité des activités.

Pour compléter cette démarche, un accompagnement à la construction du projet professionnel est assuré par le prestataire Agora Services qui intervient une journée par semaine depuis le 1er mars 2016.



Participation à l'aménagement de la place du patronage. Le chantier a assuré la rénovation du mur par le jointement à la chaux et le remontage des parties éboulées.



Mise en place de gabions avant la pose d'un garde-corps construit par les agents du chantier en tête de pont, rue de la libération.



Participation des agents du CNP au printemps de Manehouarn avec la présentation d'un jardin éphémère sur le thème de l'utilisation de matériaux naturels ou de récupération.

Pour tout renseignement, contacter l'encadrante du chantier nature.

Véronique LE PALUD au 06 84 60 80 97

Petite enfance

**RELAIS
ASSISTANTES
MATERNELLES**



LES MATINÉES D'ÉVEIL PARENTS ENFANTS ASSISTANTES MATERNELLES

Depuis février 2016, le service du RAM expérimente l'ouverture d'une matinée d'éveil parents, enfants, assistantes maternelles réunis.

Les Samedis matins précédant une période de vacances scolaires, est proposée la découverte du contenu des temps collectifs vécus la semaine par les assistantes maternelles et les enfants. Ainsi nous avons accueilli Sandra Colineau de l'Atelier Bulle le 6 février sur le thème de mardi-gras et Flavie Augereau, psychomotricienne, le 2 avril, pour une rencontre sur le thème des côtes et des pentes.

L'ATELIER BULLE SANDRA COLINEAU

La petite fabrique est devenue l'Atelier bulle. Depuis janvier 2016, que d'aventures en arts plastiques !



CHASSE AUX OEUFS A CALAN, EN FORET

Vendredi 11 mars... Que de surprises ! des œufs et des papillons à trouver, des boîtes à décorer, une poule et des comptines... et du chocolat à déguster !



Contact RAM :

*Sylvie Arielle Dufour
Tél. 02 97 33 14 61
ram.laep.plouay@orange.fr*

MAISON DE LA PETITE ENFANCE POM' DE REINETTE ET POM' D'API

LE CARNAVAL A LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE



Vendredi 5 février, trois animations sur le thème choisi cette année à savoir le Brésil -Musique et danse, cuisine (toasts au pâté végétal - bananes), l'arbre carnaval ; le tout a été ponctué d'un pique-nique. L'ambiance était au rendez-vous...

A TOUR DE LIVRES

Chaque mois les enfants et les professionnels Petite Enfance de la maison Pom'de Reinette et Pom'd'Api partagent, à la médiathèque de Plouay, deux espaces autour des albums et des imagiers des tout-petits. Un temps et deux rythmes : d'abord, chacun choisit l'ouvrage qui lui plaît et se raconte l'histoire accompagné des grandes personnes. Puis, changement d'espace et d'ambiance. A celui ou celle qui choisit de raconter une histoire, une comptine, une formulette ou un jeu de doigts ! De quoi enchanter la tour du langage qui s'inscrit dans notre patrimoine culturel !



LAEP LIEU D'ACCUEIL ENFANTS

Le LAEP « Pom' de Reinette » est ouvert tous les jeudis matins de 9 h 30 à 12 h, sur Plouay (fermeture du 25/07 au 31/08). Enfants et parents/grand-parents/accompagnants, bienvenue dans cet espace qui vous est dédié ! Jeux, partage et soutien, rencontres, échanges sont les ingrédients de ces matinées dédiées aux tout-petits. L'accueil est libre et neutre (heure d'arrivée et de départ à votre convenance - sans inscription).

Contact : Sylvie Arielle Dufour - Maison de la Petite enfance « Pom' de Reinette et Pom' d'Api » - Place de Bécherel - Plouay - Tél. 02 97 33 14 61

MULTI-ACCUEIL POM' D'API



PARTICIPATION AUX GIRAFES AWARDS

L'équipe de Pom' d'Api a participé aux Girafes Awards cette année. Il s'agit d'un concours d'invention de jeux par les professionnels de la petite enfance.

Mis en place par l'association Agir Pour la Petite Enfance, les Girafes Awards invitent les professionnels de toutes structures à faire preuve de créativité afin de proposer un jeu qui soit bénéfique à l'enfant, qui implique les parents et qui mette en avant les couleurs de la région d'implantation de la structure. Cette année, le thème de ce concours est : « l'Enfant créateur » !

Nous avons donc proposé aux enfants âgés de 8 à 14 mois (4 enfants) et à leurs parents un temps de rencontre et d'échanges autour d'un atelier body painting en dehors de notre amplitude d'ouverture (après 19h). L'objectif pédagogique conducteur était de favoriser le lien parents/enfants/professionnels autour d'un atelier stimulant l'élan créatif naturel de l'enfant en s'appuyant sur le toucher. Nous n'avons malheureusement pas eu de prix cette année mais nous souhaitons proposer davantage d'ateliers de ce type aux familles.

LA SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

A l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides, du 20 au 30 mars, le Multi-Accueil Pom' d'Api s'est joint à la ville de Plouay en organisant quelques ateliers ouverts aux parents.

En effet, nous avons profité du cadre de la Grande semaine de la petite enfance pour proposer aux familles des rencontres autour d'activités d'éveil mêlant le thème de ces deux événements : L'enfant créateur inscrit dans le développement durable. C'était l'occasion de renforcer les liens de notre trio : Parents-enfants-professionnels et d'échanger sur d'autres thématiques que celles du quotidien : parler des capacités infinies de l'enfant, de son exposition au monde extérieur, des interactions et affections avec ses pairs et les professionnels, ses plaisirs, compétences et jeux.

Au programme : un atelier par jour proposé de 17h à 18h :

- Lundi : bulle de savon avec colorant naturel
- Mardi : tableau collage aux herbes aromatiques et colle bio fabriquée par les enfants le matin
- Mercredi : fabrication de maracas et de bâton de pluie avec objets de récupération
- Jeudi : « t'Api dans l'ombre » atelier de body painting (atelier proposé lors de notre participation aux girafes Awards) sur silhouette d'arbre

Toutes ces œuvres, y compris celles réalisées avec les ados de l'Espace jeunes, ont été exposées du 20 au 30 mars dans le hall de la maison de la petite enfance.

Le Multi-Accueil Pom' d'Api, géré par Evancia SAS, Groupe Babilou, est financé par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, la mairie de Plouay et les familles conformément à l'agrément délivré par la P.M.I. Il dispose d'un agrément de 24 places et propose 3 modes d'accueil : accueil régulier, accueil occasionnel et accueil d'urgence.

L'attribution des places d'accueil régulier :

Préinscription : Les familles doivent soit :

- résider à Plouay
- travailler à Plouay et habiter dans une commune voisine.

Les préinscriptions se font auprès de la Coordinatrice petite enfance de la ville de Plouay.

La directrice du Multi-Accueil prend ensuite contact avec les familles pour évaluer la demande d'accueil et expliquer le fonctionnement de la structure.

Commission d'attribution :

L'attribution des places tient compte de la complémentarité des temps souhaités par les familles, de l'équilibre des âges des enfants et des places disponibles. Les enfants ayant moins de 3 ans et non scolarisés sont prioritaires dans l'attribution des places. Une commission d'attribution est organisée par trimestre. Le directeur et le Responsable gestion ont pour mission de hiérarchiser les dossiers de préinscription à partir des situations familiales et des critères de priorités élaborés conjointement avec les élus de Plouay. Les acceptations et les refus sont notifiés par écrit à la famille.

Si la famille n'a pas de réponse favorable à sa demande, elle peut choisir de la maintenir ; la demande sera alors mise sur liste d'attente et réétudiée à la commission suivante.

Contact Pré-inscription : Sylvie Arielle Dufour, coordinatrice Petite enfance.
Tél. 02 97 33 14 61

Contact Multi-accueil Pom' d'Api
Alexandra POULAIN Directrice
Place Bécherel - 56240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 07 76
plouay-pommedapi@babilou.com
www.babilou.fr

Enfance - Jeunesse

INFORMATION
JEUNESSE



Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Cinq jeunes âgés de 15 à 20 ans ont participé à l'atelier job d'été en Mars 2016. Lors de cette matinée, ils ont été accompagnés dans l'écriture de CV et lettres de motivation par l'animatrice IJ (Information Jeunesse), Anne Laure Lespert. Cet atelier a également permis à ces jeunes de manipuler la documentation Information Jeunesse (IJ) mise à disposition (classiers métiers, emploi et jobs, formations, vie pratique...). Deux jeunes ont participé à l'atelier baby-sitting au mois de Mars accompagnés par Sylvie Arielle Dufour, coordinatrice Petite Enfance et responsable RAM. Lors de cet atelier, les jeunes ont pu poser de nombreuses questions sur le rythme des enfants, le change, la préparation d'un biberon mais aussi sur les contrats de travail, la législation et la rémunération du travail. Une liste de baby-sitters est désormais disponible au point Information Jeunesse pour tous les parents désireux de faire garder occasionnellement leurs enfants.

Le **Point Information Jeunesse**, place de Bécherel, est ouvert : **en période scolaire** : Mercredi et Samedi : 10h-12h et 14-18h, le jeudi : 13h45-16h45 **Pendant les vacances scolaires** : Du lundi au Jeudi : 16h-19h, le mercredi 10h-12h et vendredi 14h-18h.

Vac'Loisirs

En Février 2016, 76 jeunes ont participé aux activités Vac'Loisirs, soit 287 participations et 99 présences au foyer sur l'ensemble des vacances. Des activités de loisirs, sportives et culturelles ont été proposées aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. On peut noter une fréquentation similaire en Avril.

Les activités à succès

Les soirées ont fait le plein et sont désormais des activités phares sur les petites vacances : soirées pizzas, Mardi tout est permis, loup garou... L'équipe d'animation met également en place des nouveautés permettant à Vac'Loisirs de se renouveler mais les activités telles que les sorties, les jeux sportifs et les ateliers culinaires fonctionnent toujours aussi bien. De nouvelles inscriptions marquent l'année 2016, en effet une nouvelle vague de jeunes âgés de 11 ans, curieuse, vient découvrir Vac'Loisirs, un espace de loisirs pour les plus grands !



Création de masques



Sortie accrobranche



Cette année 2016 marque aussi la collaboration entre les ados et les plus petits.

En effet les vendredis après-midi, des ateliers faisant participer les enfants du Multi-accueil « Pom' d'Api » et les ados venant à Vac'Loisirs ont été mis en place. Une réelle complicité s'est instaurée entre ces deux publics pendant ces ateliers. Les ados étaient présents pour accompagner les petits sur un projet tel que la création d'une cabane à partir de briques de jus d'orange ou la réalisation de dessins d'arbres à partir d'éléments naturels.

INFO : VAC'LOISIRS ETÉ DÉMARRE LE MERCREDI 6 JUILLET 2016

Une équipe dynamique vous attend avec au programme de nombreuses activités sportives, ludiques, créatives, culinaires, et des soirées mémorables !

Chaque jour, les jeunes pourront choisir entre différentes activités, l'objectif étant de passer de bonnes vacances ensemble sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Pas besoin de partir loin pour s'amuser, de nombreuses animations se feront sur Plouay (Top chef, enquêtes policières, activités sportives, canoë, loisirs créatifs, soirées...). Mais nous partirons découvrir également d'autres horizons afin de nous sentir réellement en vacances (accrobranche, plage, la Récré des trois curés...).

Enfin nous proposons deux camps (déjà complets) :

- un camp mer à Penvins: camping, catamaran, plage, accrobranche, soirées...
- un camp sport à TyNadan (Arzano): camping, accrobranche, piscine, splash attack, soirées...



CONTACT ET INSCRIPTIONS :
ESPACE JEUNES Place Bécherel
Tél : 02 97 33 32 53
(Anne Laure Lespert)
espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr



Le Conseil Municipal Enfants

La commission environnement

Le lundi 4 avril, la commission «environnement» du conseil municipal des enfants de Plouay est allée visiter le centre de tri et la recyclerie à Caudan.

Cette visite a clos le travail mené par la commission depuis le mois d'octobre en adéquation avec la mise en place du nouveau tri sélectif sur la commune. En effet, en partenariat avec Samuel Montangon, employé à Lorient Agglomération, les enfants ont, au préalable, été sensibilisés au tri des déchets. Deux ateliers ludiques ont été menés. Le premier, en janvier, a permis aux jeunes élus de réfléchir aux différents types de pollution et aux solutions pour y remédier (pollution eau, terre et air) par des gestes éco-citoyens. Le second, a été l'occasion de découvrir la transformation de la matière. Les enfants ont découvert le cycle de vie du plastique, du bois, du fer, du verre... Quoi de mieux que de terminer cette sensibilisation par du concret ! Les enfants, très impliqués dans ce projet, ont posé de nombreuses questions lors de leur visite au centre de tri ; ils sont aujourd'hui les ambassadeurs du tri à Plouay.



Au comptoir du réemploi, les enfants ont pu découvrir qu'un objet inutile à son propriétaire peut avoir une seconde vie. En effet, des objets déposés dans des containers aménagés dans les déchetteries sont nettoyés, réparés, contrôlés et valorisés dans les ateliers. Ils peuvent ensuite être achetés à petits prix (Comptoir du réemploi - 274 rue Jacques Ange Gabriel, ZI de Lann Sévelin à Caudan). De retour à l'Espace Jeunes, les enfants ont terminé cette sortie par un pique-nique.

La commission Sport et Loisirs

Depuis le début de leur mandat, les jeunes conseillers ont mûri leur projet « créer deux nouveaux modules au Skate-Park » à Manehouarn. Afin d'apprendre à mieux utiliser la piste de Skate-Park de Plouay, les jeunes ont fait appel aux professionnels de la West Surf Association de Guidel Plage. A l'occasion d'une demi-journée certains ont découvert ce sport, d'autres ont appris à mieux le pratiquer. Ils ont également pu échanger sur cette pratique et réfléchir à l'emplacement le plus judicieux pour positionner les nouveaux modules.



Temps d'activités périscolaires (TAPS)

A l'école de Manehouarn

Les enfants, encadrés par quatre animateurs, ont créé un flash mob (chorégraphie) qui a été repris lors du Printemps de Manehouarn et sera présenté lors des différents événements se déroulant à Plouay avec la collaboration des élus.



Les enfants ont également travaillé sur la thématique choisie par les organisateurs de la manifestation à savoir celle de l'arbre : dessins, jeux, création d'un dendromètre (outil pouvant mesurer la hauteur d'un arbre). Toutes ces activités ont été présentées le 17 avril.



Les enfants ont aussi créé un jardin pédagogique



Par ailleurs, activités en lien avec le thème des pirates

A l'école Arc En Ciel

Les enfants, encadrés par les ATSEM et un agent de service, découvrent des activités jeux sportifs (motricité, jeux de balle, d'opposition, jeu du parachute...) mais aussi créatives (dessin, peinture, jeux d'expression...) et ludiques (jeu de cour...).



Jeu du parachute

Environnement



Eco-randonnée

Le 4 juin, les conseillers municipaux adultes et enfants ainsi que les membres de la commission agenda 21 étaient invités par Hélène Miotès à une éco-randonnée de huit kilomètres. L'objectif de celle-ci était la collecte des déchets qui polluent les sites naturels.



Semaine pour les alternatives aux pesticides

A l'occasion de la 11ème édition, la commune de Plouay a participé à cette action de sensibilisation via différentes animations :

- Exposition sur les arbres remarquables du Morbihan à la médiathèque
- Ateliers créatifs sur le thème des pigments naturels à la maison de la petite enfance

Visite de l'entreprise LOY

Pour poursuivre la sensibilisation aux économies d'énergies, les membres du conseil municipal et ceux des commissions de l'agenda 21 ont été conviés à une visite de l'entreprise Loy qui propose des solutions innovantes. Une quinzaine de participants a pu faire le tour de l'entreprise et découvrir les techniques utilisées pour la fabrication des maisons en bois.



Fabien Hosteins et David Babarit, co-gérants PDG ont guidé la visite

Frelons asiatiques

Par délibération du 17 décembre 2015, la mairie finance la destruction des nids à hauteur de 50 % dans la limite des plafonds actuels. Les autres 50 % restent à la charge du demandeur.



Référent communal : Guy Robic, policier municipal

Etude sur les consommations électriques dans les bâtiments publics



La commune a signé une convention avec Lorient Agglomération pour bénéficier de l'intervention de ses services dans le cadre du service appelé

Conseil en Energie Partagé qui permet l'optimisation des consommations et dépenses d'énergies. La commune a demandé un point sur 16 bâtiments communaux ; cette analyse permettra une hiérarchisation des actions à mener pour faire des économies d'énergies.

Postes de pêche à Manehouarn



A l'initiative des membres de la commission Agenda 21, des aménagements de postes de pêche avaient été demandés d'une part pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, d'autre part pour favoriser les initiations auprès du jeune public. Ainsi, accompagnés par la Fédération de la pêche du Morbihan, des aménagements ont été effectués à Manehouarn. Un poste de pêche pour P.M.R. sera également opérationnel prochainement sur l'étang de Pont Nivino. Des panneaux explicatifs seront également installés pour indiquer les espèces présentes.

Printemps de Manehouarn : « Auprès de mon arbre »



L'édition 2015 avait connu un succès exceptionnel... 2016 a relevé le défi en faisant encore mieux !

La qualité des exposants a en effet été saluée par un public venu très nombreux à cette journée dédiée au jardinage au naturel et aux pratiques respectueuses de notre environnement.



Samuel Montangon (Lorient agglomération) :
« A 12h30, les bennes de compost et de broyat étaient vides ! Il faudra augmenter le tonnage l'an prochain. » Le stand d'information sur le tri des déchets a également été très fréquenté et Samuel a pu répondre aux interrogations sur les nouveaux modes de collecte.



Jean-Pierre Broseta (Association des Jardiniers de Bretagne) s'est félicité de la fréquentation très importante de l'exposition :
« Les visiteurs montrent un réel intérêt, posent beaucoup de questions, en particulier sur les légumes anciens ».



Les 6^è du collège Marcel Pagnol ont travaillé sur le thème de cette 9^e édition au cours de la semaine citoyenne organisée dans l'établissement : avec Mme Graignic et Mme Ferré, professeurs d'art et de français, ils ont construit deux arbres à poèmes en vue du Printemps de Manehouarn.



Pause gourmande : Jérôme, le boulanger du village de Poul Fetan, a effectué quelques fournées dans le four du domaine et le stand du village a rencontré un vif succès.



Les jeux en bois tout comme le stand créa-palettes d'Idées détournées ont suscité une grande curiosité.



Vie économique

OPTIC 2000

OPTICIEN

NOUVELLE ENSEIGNE

Gérante : Caroline Rivier
8, rue Général-de-Gaulle
Tél. 02 97 81 14 71



OPTIQUE DU

SCORFF

OPTICIEN

AGRANDISSEMENT

Gérant : Arnaud Le Gentil
3, rue Général-de-Gaulle
Tél. 02 97 33 26 64



Accessibilité



Programmation de la mise en accessibilité des équipements communaux (Établissements Recevant du Public (ERP) Installations Ouvertes au Public (I.O.P))

Rappel de la Loi du 11 février 2005

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015.

Pour répondre au retard pris par de nombreux maîtres d'ouvrages ou exploitants dans la réalisation des travaux, l'ordonnance du gouvernement en date du 26 septembre 2014 a modifié ces dispositions législatives. A compter de cette date, et avant le 27 septembre 2015, les établissements recevant du public (ERP) ne respectant pas les règles d'accessibilité, avaient la possibilité, pour mettre les établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un agenda d'accessibilité programmée - Ad'ap- approuvé par le préfet du département.

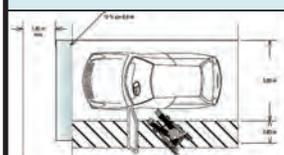
L'Ad'ap est un document de programmation et de financement des travaux de mise en accessibilité qui permet à tout gestionnaire/propriétaire d'ERP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015 dans un délai déterminé (de 3 à 9 ans) et suspend les sanctions en cas de non-respect des règles d'accessibilité prévues par la loi du 11 février 2005.

La commune de PLOUAY a déposé en Préfecture une demande d'approbation d'un Ad'ap pour les 14 ERP et les 4 IOP ne respectant pas les règles d'accessibilité au 1 janvier 2015. Cet agenda prévoit deux périodes de 3 ans pour réaliser les actions de mise en accessibilité. Monsieur le Préfet du Morbihan a approuvé cet agenda par décision du 25 février 2016.

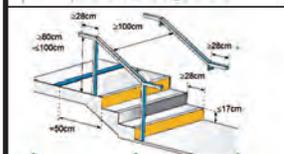
Pour établir la conformité ou la non-conformité des ERP et IOP aux règles d'accessibilité, des diagnostics ont été réalisés.

Le diagnostic vérifie la situation de l'établissement ou de l'IOP à la date de la demande de l'Ad'AP au regard des obligations d'accessibilité en vigueur définies par l'arrêté (arrêté du 8 décembre 2014) prévu à l'article R 111.19-7 du Code de la Construction et de l'Habitation

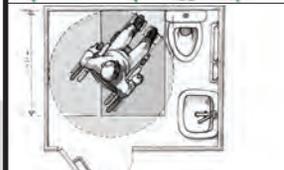
Extrait des dispositions vérifiées lors du diagnostic



Le stationnement automobile (article 3 de l'arrêté du 8/12/2014)
Existe-t-il une place adaptée à proximité de l'entrée de l'ERP ?



Aux circulations intérieures verticales (article 7 de l'arrêté du 8/12/2014)
L'escalier ouvert au public est-il équipé d'une main courante ?
D'un revêtement podotactile en haut de l'escalier ? Les nez de marche sont-ils contrastés ?



Aux sanitaires (article 12 de l'arrêté du 8/12/2014)
Si présence de WC pour le public, existe-t-il un WC adapté ? Respecte-t-il les normes : hauteur de la cuvette, barre d'appui, espace de manœuvre suffisant, lave-mains, un dispositif de fermeture.... ?

Présentation de l'agenda d'accessibilité programmé communal

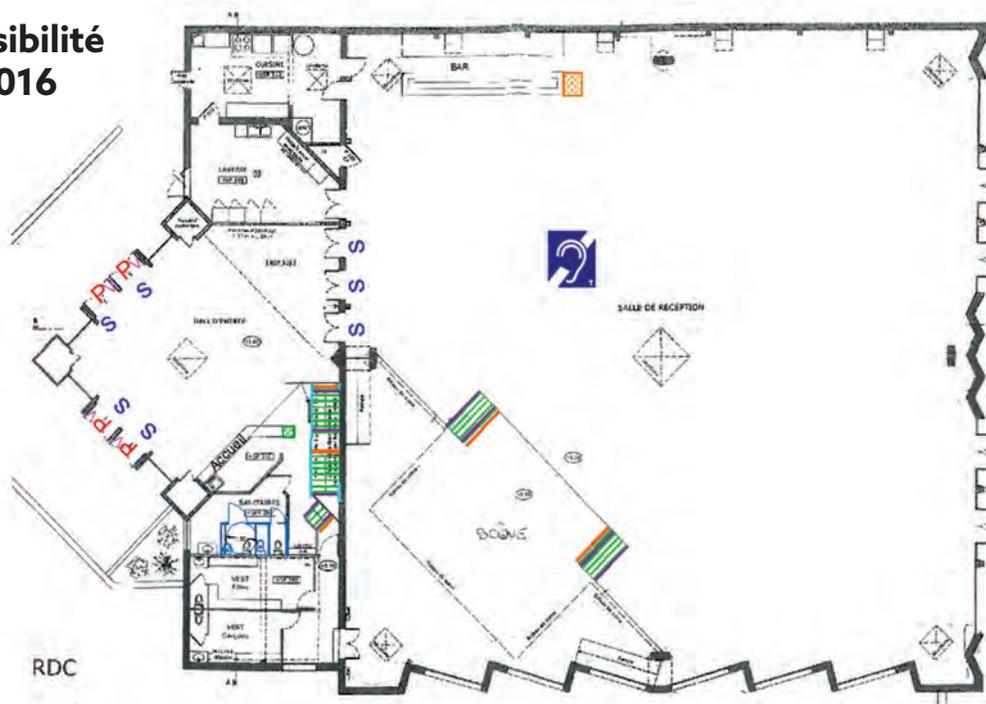
ERP/IOP	estimation des travaux	Programmation de la mise en accessibilité					
		2016	2017	2018	2019	2020	2021
MAIRIE	6 141,00 €						
BIBLIOTHEQUE	4 816,00 €						
LOCAL RUE DE LA JUSTICE	3 436,50 €						
COMPLEXE SPORTIF DE MANEHOARN	5 598,00 €						
SALLE DE KERVELINE	4 428,00 €						
VELODROME	2 420,00 €						
VESTIAIRES TERRAIN HONNEUR	12 298,00 €						
MAISON DES ASSOCIATIONS	16 506,00 €						
ECOLE MATERNELLE	5 512,00 €						
ECOLE PRIMAIRE	6 565,00 €						
SALLE DES FETES BECHEREL	12 440,00 €						
SALLE DE RECEPTION MANEHOARN	1 746,00 €						
EGLISE	461,00 €						
CAMPING	21 490,00 €						
WC PUBLIC MANEHOARN	475,00 €						
PARC DES SPORTS	5 101,00 €						
CIMETIERE	25 991,00 €						
TERRAIN AUTO CROSS	1 671,00 €						
Montant HT	137 095,00	24 517 €	22 204 €	18 252 €	18 154 €	4 816 €	49 152 €

Pour info : les ERP communaux suivants ont été déclarés accessibles au 31 décembre 2014 : Caserne de Gendarmerie - Maison de la petite enfance de Bécherel - Office de tourisme - Gîte de Manehouarn - ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Manehouarn - Espace Jeunes de Bécherel - Petits vestiaires parc des sports

Les actions de mise en accessibilité programmées pour l'année 2016

Exemple la salle des fêtes de Bécherel : montant des travaux 12 440 €

Ces travaux de mise en accessibilité ne sont pas soumis à permis de construire ou à permis d'aménager, cependant **une demande d'autorisation de construire d'aménager ou de modifier un ERP (AT) devra être déposée avant le démarrage des travaux** (4 mois d'instruction).



LEGENDE

- F Fléchage des 2 salles
- G Pose bandes de guidage
- S stationnement handicapé existant
- D Pose main courante cheminement vertical extérieur
- P dénomination des 2 salles
- ☀ éclairage existant
- ⊠ mise aux normes banque d'accueil hall
- Pose revêtement podotactile (escaliers intérieurs et extérieur)
- Pose bande de contraste (escaliers intérieurs et extérieur)
- bande de contraste nez de marche (escaliers intérieurs et extérieur)
- Pose main courante et prolongement main courante escalier intérieur
- P poignées de porte à remplacer
- V pose vitrophanie
- ⊠ mise aux normes bar grande salle
- Boucle magnétique à installer
- WC handicapés à mettre aux normes
- lave-mains et urinoirs à mettre aux normes (hauteur)
- S Pictogramme SORTIE à installer



Ecole de musique

Politique culturelle

Participer à la vie artistique des communes : Concert Garces aux gorilles à Inguiniel

Dans le cadre de sa mission de politique culturelle, l'école de musique participe à la vie artistique des communes membres du SIVU. Ainsi, le 6 mars, l'Espace du Scorff avait-il des allures de cabaret... et le public est venu nombreux écouter Garces aux Gorilles qui a revisité le répertoire de Georges Brassens à toutes les sauces (rock, jazz, manouche...) depuis le Gare au gorille en ouverture jusqu'aux Sabots d'Hélène en créole. Les élèves étaient ravis de voir leurs professeurs, aussi artistes, en concert : Isabelle Canova-Selosse et Sonia Pouilly au chant, Philippe Le Glouet à la guitare, Dominique Le Goff à la batterie et Frédéric Miossec à la clarinette.



Faire jouer les élèves avec des professionnels : stage Musiques du monde

Les 19 et 20 mars, l'école de musique a organisé un stage de musique tzigane. Vu le succès rencontré l'an dernier, Frédéric Miossec, professeur de clarinette à l'origine de ces stages, a demandé au groupe Amari Famili de revenir encadrer les stagiaires. Le succès ne s'est pas démenti : plus de quarante stagiaires ont participé. Venus de toute la Bretagne, et même de Dordogne, plus de la moitié d'entre eux n'étaient pas élèves de l'école ; ceci témoigne de la renommée de ce stage qui en était à sa quatrième édition. Les stagiaires ont présenté quatre morceaux lors de la restitution publique du dimanche soir. "Génialissime !" disaient les plus jeunes des musiciens en sortant, "Formidable ! On espère revenir l'an prochain" saluaient les adultes. Il faut avouer qu'outre leurs talents de chanteuses et de musiciens, les membres d'Amari Famili sont d'une énergie et d'une bonne humeur communicative !

Former des amateurs éclairés : Sortie culturelle *Le carnaval jazz des animaux* par l'Amazing Keystone Big Band au Grand Théâtre à Lorient

C'est une habitude désormais bien ancrée : parce que le musicien se doit d'être aussi un spectateur et un amateur éclairé, l'école de musique propose depuis sept ans des sorties culturelles. Celles-ci sont pour les élèves l'occasion d'assister à des concerts de qualité dans des salles de concert du territoire. Il a fallu s'inscrire bien vite cette année devant le succès remporté par cette sortie et 40 élèves ont bénéficié de cette sortie culturelle financée conjointement par le SIVU Ecole de musique et l'Association des Parents et élèves de l'école.



Pratiques collectives

Concert Musiques actuelles à Pluméliau.

Le 23 avril, les élèves de l'atelier jazz se sont rendus à la salle Droséra de Pluméliau avec leur professeur, Patrick Goyat. Ils y ont participé à une rencontre Musiques actuelles réunissant des groupes des écoles de Baud, Pluvigner, Pontivy et Vannes.



Budget

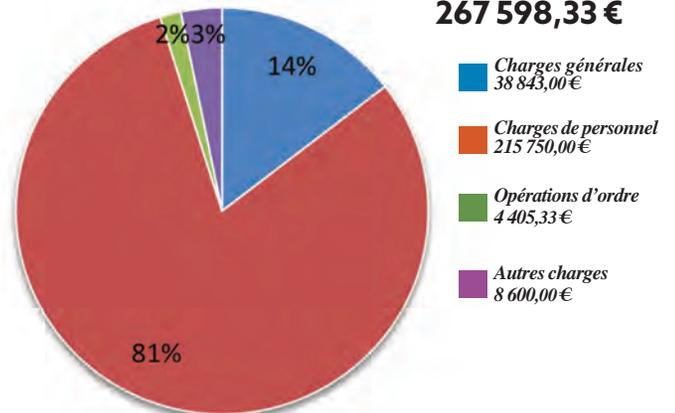
Le SIVU est un Établissement Intercommunal à Vocation Unique et en tant que tel est soumis aux mêmes contraintes qu'une mairie. Cela passe par le vote d'un budget primitif en début d'année. Le budget prévisionnel 2016 faisant apparaître un déficit de 12 432, 78 euros, une subvention d'équilibre a été demandée aux trois communes membres, Calan, Inguiniel et Plouay.

Rappel : depuis la création du SIVU au 1er janvier 2014, ces trois communes assurent le fonctionnement de l'école de musique par le versement intégral de leur part de la compensation que verse Lorient agglomération aux six communes de l'ex-Communauté de communes de la région de Plouay. Cette allocation de compensation n'est pas un privilège accordé par l'agglomération, il s'agit simplement du budget annexe de l'école de musique de la Communauté de communes.

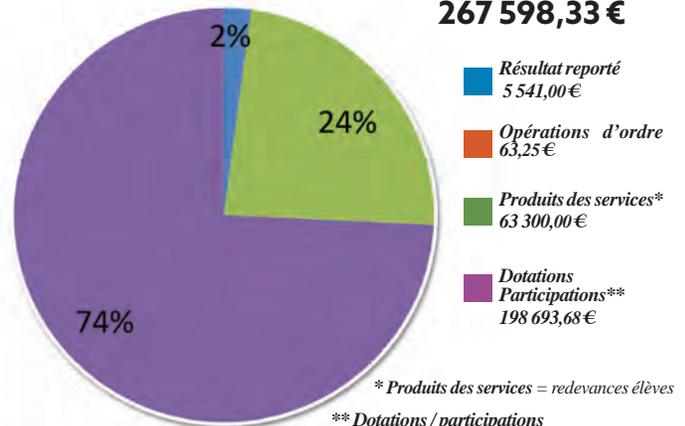
L'école propose des cours individuels de pratique instrumentale de batterie - clarinette - chant - flûte traversière - guitare - guitare basse - piano - trompette - trombone - tuba - violon. Attention, certaines classes feront l'objet d'une liste d'attente, il est vivement conseillé de s'inscrire au plus vite.

Les professeurs de l'école sont tous diplômés et/ou titulaires d'une médaille de conservatoire. L'école valide les élèves en fin de cycle 1 et en fin de cycle 2. Un parcours spécifique est offert aux élèves ayant validé ces deux cycles. Ces validations permettent aux élèves de poursuivre en conservatoire ou en université de musicologie.

Dépenses de fonctionnement : 267 598,33 €



Recettes de fonctionnement : 267 598,33 €



FORFAITS MENSUELS 2015-2016		Tarif annuel par personne	Mensualités (10 / an)	Tarif annuel arrondi	Tarif mensuel arrondi	
Cours (à partir de 7 ans)						
<i>Ces tarifs incluent l'accès aux pratiques collectives</i>						
CYCLE I	Formation musicale (1h obligatoire - cours collectif) et instrumentale (1/2h - cours individuel)	1 enfant* inscrit	444,00 €	44,40 €	455,00 €	45,50 €
		2 enfants* inscrits	390,00 €	39,00 €	400,00 €	40,00 €
		3 enfants* inscrits	336,00 €	33,60 €	344,00 €	34,40 €
		4 enfants* inscrits	282,00 €	28,20 €	289,00 €	28,90 €
	Parcours individualisé adulte (1/2h - cours instrument)		573,00 €	57,30 €	587,00 €	58,70 €
CYCLE II	Formation musicale et instrumentale (3/4h - cours individuel)	1 enfant* inscrit	444,00 €	44,40 €	455,00 €	45,50 €
		2 enfants* inscrits	390,00 €	39,00 €	400,00 €	40,00 €
		3 enfants* inscrits	336,00 €	33,60 €	344,00 €	34,40 €
		4 enfants* inscrits	282,00 €	28,20 €	289,00 €	28,90 €
	Parcours individualisé adulte (3/4h - cours instrument)		673,00 €	67,30 €	687,00 €	68,70 €
CYCLE III	Formation instrumentale (1h - cours individuel) (Préparation du Certificat de Fin d'Etudes Musicales)	idem	idem	idem	idem	
	Instrument supplémentaire par élève déjà inscrit		207,00 €	20,70 €	212,00 €	21,20 €
Pratiques collectives						
<i>(Forfaits pratiqués pour ceux qui ne sont pas inscrits à un cours d'instrument)</i>						
	- Jardin musical (parents-enfants de 3 mois à 4 ans - séance mensuelle de 3/4h)		80,00 €	6,00 €	62,00 €	6,20 €
	- Eveil musical (Sans - Grande section)		183,00 €	18,30 €	188,00 €	18,80 €
	- Initiation ou Formation musicale seule		99,00 €	9,90 €	101,00 €	10,10 €
	- Chorale enfants ou ados		180,00 €	18,00 €	185,00 €	18,50 €
	- Atelier chansons pour les adultes		99,00 €	9,90 €	101,00 €	10,10 €
	- Harmonie		180,00 €	18,00 €	185,00 €	18,50 €
	- Atelier de musique d'ensemble		150,00 €	15,00 €	154,00 €	15,40 €
	Module complémentaire:					
	- Atelier de préparation à l'option musique au baccalauréat (lycéens de 1ère ou terminale)		150,00 €	15,00 €	154,00 €	15,40 €
	- Cours d'histoire de la musique					
Prêt d'instruments						
<i>(dans la limite du parc instrumental de l'école)</i>						
	Prêt instrument :		120,00 €	12,00 €	123,00 €	12,30 €

Subvention du département	7 000,00 €
Participation des communes membres	171 345,68 €
Dont allocation de compensation	158 912,90 €
Contribution à l'équilibre	12 432,78 €
Versement communes conventionnées	20 348,00 €

La section investissement s'élève à 6 173,10 €
Le budget total fonctionnement + investissement s'élève à 273 771,43 €

Les mairies augmentant leur contribution financière, le comité de SIVU réunissant les élus délégués des trois communes, a voté, par délibération du 24.05.2016, une légère augmentation des tarifs appliqués aux familles. De fait, ces tarifs n'avaient pas connu d'augmentation depuis 2007.

Langue bretonne

Au fil du Scorff et autour de Ménéhouarne

Cette nouvelle rubrique vous propose de partir à la découverte de l'histoire, du patrimoine et de la culture de notre belle commune de Plouay. Elle est rédigée, en français et en breton, par Christophe Bernard, jeune président du Comité Histoire et Patrimoine de Plouay.

LE CHANOINE ERNEST COLLET (1899 - 1988)

Vingt-huit ans après la disparition du Chanoine Ernest Collet, curé doyen de Plouay de 1948 à 1969, il m'a paru intéressant de dresser le portrait de cet homme d'église doté d'une grande érudition en matière d'histoire locale.

Ernest François Marie Collet naît le 28 juillet 1899 à Vannes, d'un père agent de police et d'une mère ménagère. Après ses études au séminaire, il est ordonné prêtre le 13 juillet 1924. A la suite de son ordination, il exerce à Ploërmel au petit séminaire en qualité de professeur à partir d'octobre 1924. Il est ensuite nommé recteur de la paroisse de Cléguer le 17 avril 1943. Après ces quatre années passées à Cléguer au service de ses paroissiens, Monseigneur Le Bellec (évêque de Vannes de 1941 à 1964) nomme Ernest Collet curé à Plouay. A son arrivée, le curé Ernest Collet s'installe au presbytère situé à l'époque à Bécherel (à l'emplacement actuel de la salle des fêtes). Il fait rapidement connaissance avec ses paroissiens et va régulièrement à leur rencontre. A leur contact, il enrichit ses connaissances et sa curiosité naturelle le porte à s'intéresser à l'histoire et au patrimoine plouaysiens. Sa parfaite connaissance de la langue bretonne lui facilite beaucoup les échanges avec la population, majoritairement bretonnante à l'époque. Il se rend régulièrement sur le terrain afin d'y découvrir les éléments du patrimoine. Il mène ensuite un travail d'analyse et de compréhension de l'histoire des lieux. Il rend compte de ses recherches en publiant des articles dans les bulletins paroissiaux de Plouay. C'est dans le cadre de ses articles intitulés « Choses d'autrefois » que le curé Collet partage ses connaissances et demande également l'aide de ses paroissiens afin de les compléter. C'est ainsi qu'en avril 1954, il interroge ses paroissiens sur la localisation et l'origine des calvaires de la commune. En avril 1964, la municipalité fait appel à ses connaissances, suite au déplacement de la croix de Brambanen par un particulier. Le curé Collet consulte alors les anciens cadastres de la commune et confirme que la croix ne se situait pas sur une propriété privée. Elle fut restituée par la suite.

Au cours de sa prêtrise à Plouay, le curé Collet a participé aux événements marquants de sa paroisse et du Doyenné de Plouay :

- Le 15 novembre 1948 : inauguration du monument de la Résistance au cimetière de Plouay.
- Mai 1951 : réfection complète de la toiture de l'église paroissiale de Plouay.
- Le 5 octobre 1956 : inauguration à Bubry du monument dédié au Maréchal Franchet d'Esperey (1856 - 1942), en présence de Monseigneur Le Bellec évêque de Vannes.
- Janvier 1969 : il apprend, médusé, par des officiers de la police judiciaire de Rennes, que l'autel de la chapelle Sainte-Anne-du-Scorff abrite un stock d'explosif (500 kg de T.N.T.) entreposé là par des membres du F.L.B. (Front de Libération de la Bretagne).

Homme de culture et soucieux de la transmettre, le Père Collet réunissait volontiers les enfants du quartier de Bécherel afin de les éveiller à la culture. Il leur parlait avec plaisir de *Michel Strogoff*, ouvrage de Jules Verne. En tant que Curé doyen, le chanoine Collet avait pour habitude de réunir au presbytère les prêtres du doyenné de Plouay tous les premiers lundis de chaque mois. En 1969, il quitte Plouay et devient aumônier de la maison de retraite de Caudan. Aumônier apprécié, il était animé d'un fort attrait pour la nature, puisqu'il réalisait des plantations et aimait greffer des fruitiers dans le parc. Souffrant de troubles de la mémoire, il se retire en 1973 auprès de sa famille à Vannes. Il rejoint par la suite la communauté Notre-Dame du Vincin à Arradon et y décède le 22 mars 1988. Il repose au cimetière de Plouharnel.

Remerciements : S. Nignol, M. Messina, J-P Le Floch, D. Tanguy, G. Fraboulet, B. Breteau, M. Collet, Bibliothèque diocésaine de Vannes.
Christophe Bernard



A héd er Skorv hag endro da Manéhoarn

Bar rubrik neùe-ma é kanniamb d'oh déskein traou ar istoér, ar hiritaj hag ar kultur hoñ parrez vrau a Bloé.

ER CHANOËN ERNEST COLLET (1899 - 1988)

28 vlé arlerh marù er Chanoën Ernest Collet, person Ploé adal 1948 bedék 1969, 'mes jonjet é uehè pet on dra vat kaujal d'oh ag en deñn a iliz-se hag e oè désket-bras ar istoér er homad.

Ernest François Marie Collet zo gañnet d'en 28 a viz Gourmeñ 1899 ba Guéned. I dad e oè polisér hag i vam e oè mateh. Arlerh bout groeit i studi bar séminér, é ma pet laket béleg d'en 13 a viz Gourmeñ 1924. Arlerh é ma pet mestr-skoul ba Ploermel adal miz Goumikél 1924. Goudé é ma pet hoñnet person Kliger d'er 17 a viz Imbri 1943. Arlerh bout paset er poar blé-se ba Kliger é cherüj kristenian er barrez, en Aoutrou Bellec (eskob Guéned adal 1941 bedék 1964) 'nes hoñnet Ernest Collet eit bout person Ploé.

Pe'd e arriü ba Ploé, en Aoutrou person Ernest Collet zo oeit de chom d'er pispitoér, hag e oè ba Bicherèl ban amzer-se (mén é ma Zal er Festaou hiriü en dé). Fonnab 'nes groeit anañedegeh get tud er barrez, ha lies-kaer éh iè de laret kaer getè. A'n dro kaujal dohtë 'nes désket traou neùe, ha pugur éh oè on deñn kurius, 'nes komanset bout stummet get istoér ha get traou brau ha kouh Ploé. Hioñ e gaujë breton ar i ézémant, en dra-se zo kauz é ma pet és dehoñ kaujal doh en dud : 'n amzer-se éh uezè kaujet breton get er loden vrasañ anehè.

Lies-mat éh iè d'er léh-ma-léh eit guelet traou ag en amzer gouh. Arlerh éh ansié analizein ha konpren istoér er léhaou-se. Skriü e rè pénnadaou ba bulleñiaou parrez Ploé eit diviz d'en dud ar petra éh oè é lhabourat. Bar pénnadaou hoñnet « Choses d'autrefois », hioñ e skriüè péh e ouïè, hag e oulennè eue get tud er barrez zikour getoñ gouiet muihoh. Mod-se, ba miz Imbri 1954 'nes goulennet get tud Ploé mén éh oè kroéziaou meñn er barrez ha doh mén é tint.

Ba miz Imbri 1964, er miri 'nes goulennet on tam zikour getoñ, pe oè pet chanchet léh de groéz Bramanen get on deñn. En Aoutrou Collet 'nes zellet doh kadastrau kouh er barrez neze, ha kauët penaust er groéz-se ne oè ket ar doaraouier inon penèk, mè ba on tachad ha 'oè d'er barrez. Nezen é ma pet laket er groéz ba i l'héd endro.

Durañt éh oè béleg ba Ploé, en Aoutrou person Collet 'noè groeit i lod de gevér déiaou bras parrez ha kanton Ploé :

- D'er 15 a viz Kala-Gouiañ 1948 pe oè pet beneget monumant er Patrioted ba bèred Ploé.

- Miz Mé 1951 : tóen iliz Ploé zo pet groeit a neùe.

- D'er 5 a viz Goumikél 1956 : ba Bubri éh oè pet beneget er monumant de inourein er Maréchal Franchet d'Esperey (1856 - 1942), hag eskob Guéned, en Aoutrou Bellec, e oè deit éspres.

- Miz Geneur 1969 : chomet 'oè boémet pe 'nes klaouet get ofiserian polis Rhoeon penaust éh oè 500 kg a vonbaou T.N.T. ba auter chapel Zantez-Anna Ploé, ha 'oè pet kuhet anze get tud en F.L.B. (Front de Libération de la Bretagne).

En Tad Collet e oè on deñn abil hag e fautè dehoñ déskein d'er ré erèl péh e ouïè : koutant e uezè de dolpein bugale kartér Bicherèl eit digor o spered ar er hiultur. Get plujadur é kaujë dehe à Michel Strogoff, or liour skriüet get Jules Verne. Pugur éh oè person bras er barrez, er chanoën Collet e oè kustum de dolpein béleian kanton Ploé bar pispitoér d'er Lun ketañ doh pèb miz.

Ba 1969 'noè kuiteit Ploé, ha 'h oè deit de vout aluzennour ti-retret Koédann. En dud e garè anehoñ ; stummet-kaer e oè get en natur : hioñ e lakè plantaj, hag e vourè grefein gué fréhaj bar park.

Mè tapet e oè pet get or hleñued mimoér, nezen é ma oeit de véuein get i familh de Uéned bar blé 1973. Devehètoh é ma oeit de véuein d'on ti-retret eit er véleian, kani Itron-Varia er Vincin, ban Arraouonn, ha marù e du-se d'en 22 a viz Meurh 1988.

Mersi bras de : Mikaël Messina ha Loïc Cheveau, Christophe Bernard



Expression "Plouay Ensemble"

Vous avez pu prendre connaissance dans les pages centrales de ce bulletin municipal de l'évolution des différents postes budgétaires de la commune, tant en fonctionnement qu'en investissement. Vous l'avez constaté, ce début de mandat est marqué par une forte régression des dotations allouées par l'État vers la commune. Cette année encore la commune de Plouay doit contribuer à hauteur de plus de 275 000 € au redressement des finances publiques.

Comme nous l'avons déjà indiqué, nous ne contestons pas la nécessité que chacun participe, à son niveau, à l'amélioration des comptes publics. Toutefois, nous restons particulièrement sceptiques quant au niveau d'effort demandé aux collectivités locales par rapport à celui consenti par l'État ou par le budget de la Sécurité sociale. Cette mesure a pour conséquence une chute brutale de l'investissement des collectivités, ce qui entraîne une répercussion directe sur l'économie locale, l'artisanat et le commerce.

Grâce à une gestion rigoureuse des comptes de la commune et à un travail constant de maîtrise des dépenses, notre budget 2016 nous permet de dégager des marges de manœuvre pour continuer à investir pour tous les habitants. C'est notamment le cas en matière de voiries urbaine et rurale, ou encore de travaux de rénovation dans les écoles. Dans le domaine de la santé, la construction de la maison médicale touche à sa fin et celle-ci va entrer en fonction. Ce dossier, porté par la commune depuis près de six ans, arrive enfin à son terme. Oui, six ans entre l'idée du projet et sa réalisation. En tant qu'élus de la majorité municipale, nous avons toujours à cœur d'anticiper pour mieux prévoir les besoins de la commune et de ses habitants pour les années à venir. Cette réalisation est un bel exemple d'anticipation.

Anticipation et aussi concertation, c'est le cas notamment lors des travaux en matière d'urbanisme. Au cours de la conception des projets, comme par exemple rue des Aubépines et sur une partie de la rue de Lann Justice, nous réunissons les riverains et leur exposons le projet. Ils peuvent s'exprimer et décider des aménagements. Cette méthode participative que nous pratiquons depuis des années vient récemment d'être appliquée pour les importants travaux que nous allons entreprendre dans le secteur de Bécherel et de Keramont. Là encore les riverains ont été réunis, ils ont pu prendre connaissance du projet et apporter des modifications.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à entreprendre pour le développement harmonieux de notre commune et pour notre cadre de vie.

Nous vous souhaitons un bel été.

les 25 élus de "Plouay ensemble"

Expression "Plouay pour tous"

Tour d'horizon des séances du conseil municipal.

15 décembre 2015 : La directrice du service « Elimination des déchets » de l'Agglo a présenté le fonctionnement de ce service et les évolutions prévisibles. Point positif, la qualité du tri et donc la valorisation des déchets permettent de limiter le coût du service. Chacun doit toutefois maintenir l'effort car sur 150 kg de déchets résiduels, il reste près de 100 kg de papier, carton, verre et métaux qui n'ont rien à y faire. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, 10% pour Plouay, devrait baisser à l'avenir vers un niveau moyen calculé sur l'ensemble de l'Agglo.

11 février 2016 : Dans les délibérations prévues ce jour-là, nous découvrons un « Vœu de soutien aux agriculteurs ». Ce point n'est inscrit ni à l'ordre du jour, ni dans le document de synthèse envoyés aux conseillers. A l'heure de l'Internet, le procédé n'est pas respectueux du fonctionnement démocratique. Le maire agit là comme s'il souhaitait, sur cette question, afficher une rupture entre sa majorité et les élus de Plouay pour Tous. Mais nous pensons « pour Tous ». Aussi, nous votons ce soutien aux agriculteurs, à des familles courageuses qui ne ménagent pas leurs efforts. Certains sont au bord du gouffre parce que volés par une politique libérale, annoncée, de ceux qui veulent toujours plus pour quelques-uns contre l'intérêt des peuples. La politique des fermes-usines, des investissements à rentabiliser à court terme, quitte à tout empoisonner. Nous préférons le développement du modèle agricole bio dont la demande de produits progresse de 10 % par an. Ce n'est pas une niche, comme le prétend le maire. C'est l'avenir. La recherche innove dans ce sens. Le monde agricole doit aller vers ce modèle pour préserver la santé des hommes et des femmes de cette filière et parce qu'il faut penser « pour Tous ». Les agriculteurs ont la compétence, la solidarité et le courage nécessaires à ce progrès.

25 février : Choix locaux. Nous souhaitons un développement de l'utilisation du quotient familial pour mieux cibler les aides de la commune aux Plouaysiens (cantines scolaires, garderies, activités de loisir). La Majorité, contrainte par la CAF à un minimum d'effort, applique 3 tranches tarifaires en fonction des revenus pour la garderie périscolaire ou encore pour Vac's Loisirs. Lorient Agglo en appliquera 5 pour les transports collectifs. 5 tranches : ainsi les capacités financières de nos concitoyens seront prises en compte avec une réelle volonté d'aider. En juin 2015, sur cette question, l'Adjointe aux Affaires scolaires et à la Jeunesse déclarait : « Il n'y a pas de gros écarts de revenus entre les familles de Plouay. » Chacun en jugera.

12 mars : Les conseillers, unanimes, décident d'acheter l'immeuble de l'ancienne trésorerie publique afin que la commune s'assure la maîtrise de l'avenir du lieu. Notre groupe souhaite que cet avenir soit décidé en toute transparence. (voir sur le blog de Plouay pour Tous les propos tenus par notre groupe)

Les élus de Plouay pour Tous : Joël VIOT, Katell BRIX, Séverine HAOND-DENYS, Goual BELZ

BLOG : <https://plouaypourtous.wordpress.com>

Etat-Civil

DU 15
DECEMBRE 2016
AU
31 MAI 2016

Naissances

DECEMBRE

22.12.2015 : Sacha LE POGAM
31.12.2015 : Logan, Patrick, Jean-Luc, Mjöllnir GUILLEMOT

JANVIER

05.01.2016 : Hugo, Olivier LE GARREC
19.01.2016 : Titouan, Didier, Denis MIOTES
28.01.2016 : Nolan, Fabrice, Pascal, Stéphane GUILLEVIC
28.01.2016 : Morgan CARRÉRIC

FEVRIER

28.02.2016 : Aaron, Walter, Marie, Kevin CARRÉ
VANDENBOSSCHE
28.02.2016 : Pierre-Louis, Sébastien, Yann LE DAIN

MARS

09.03.2016 : Mathis GUILLEMOT
13.03.2016 : Maëlle, Annie, Marie-Françoise CALLONNEC
HUGOO

14.03.2016 : Gaël, François, Konogan ROUZIC
15.03.2016 : Nolann, Joël, Gilbert REBEIX
25.03.2016 : Mylian GUILLEMOT
26.03.2016 : Mathilde, Patricia, Aziliz LE GARREC

AVRIL

10-04-2016 : Chris, Guy CARTIGNY
10-04-2016 : Maya, Julie, Dora, Zélie LE NANCQ
12-04-2016 : Maëlwenn, Irène, Nadine JANIK
16-04-2016 : Gaspard, Pierre TANGUY
16-04-2016 : Axel LE RETRAITE

MAI

07-05-2016 : Cali LE HINGRAT
11-05-2016 : Romane DANJOY
18-05-2016 : Solann, Fabrice LE FORT

Mariages

FÉVRIER

06.02.2016 : Mélan MÉROUR et Morgane ALESSIO

MARS

19.03.2016 : Pascal LOCHEREAU et Anne-Marie FOULGOC

Décès

DÉCEMBRE

15.12.2015 : Jane, Jeanine, Silvette ARBLADE
veuve MAZAT, 89 ans
15.12.2015 : Jean-Luc, Serge, Joseph GUILLEMOT, 54 ans
20.12.2015 : Thierry PILORGEAY, 49 ans
30.12.2015 : Roger, Raymond, Jean LE MOELLIC, 81 ans
30.12.2015 : Suzanne PENVERN Veuve FORLOT, 87 ans

JANVIER

07.01.2016 : Marie, Louise, Brigitte SALAÛN
Veuve FAVEUR, 91 ans
15.01.2016 : Anne LE MOUEL Veuve EVENOT, 87 ans
17.01.2016 : Anne, Marie, Thérèse GUIGNER
veuve PHILIPPE, 80 ans
19.01.2016 : Agnès, Marie, Thérèse COCHÉ,
veuve HÉNAFF, 82 ans
24.01.2016 : Mylène, Sophie GOUZIEN, 49 ans
30.01.2016 : Louis THIÉROT, 87 ans

FÉVRIER

12.02.2016 : Célestine, Jeanne LE VOUÉDEC,
veuve LE CUNFF, 90 ans
14.02.2016 : Gilbert, Adrien, Narcisse JOSLIN, 90 ans
16.02.2016 : Marie-Thérèse, Rosalie LE PALABE,
veuve LE ROUX, 80 ans
17.02.2016 : Marcel, Joseph, Mathurin FOLLIC, 82 ans
18.02.2016 : Jean, Marie LE GALL, 94 ans

MARS

02.03.2016 : Denis, Jean, Louis LOY, 64 ans
14.03.2016 : Georgette, Marie, Joséphine
LE MOUPELLIC, épouse COZIC, 80 ans
17.03.2016 : Jean-Claude BOISSELIÉ, 63 ans
20.03.2016 : Joseph, Louis, Marie CRAVIC, 85 ans
29.03.2016 : Julienne, Marie, Josèphe LE GRUSSE,
veuve ROBIC, 89 ans

AVRIL

01.04.2016 : Emile, Jean, Louis LE NAMOURIC, 90 ans
10.04.2016 : Gérard, Joseph, Marie GUILLEMOT, 72 ans
11.04.2016 : Ferdinand, Jean LE GARREC, 76 ans
14.04.2016 : Suzanne, Maria, Augustine
GUYONVARCH, Veuve FOUILLEN, 91 ans
20.04.2016 : Jean-Pierre, Joseph, Marie LE TALLEC,
67 ans
25.04.2016 : Claude, André FREULON, 68 ans

MAI

02.05.2016 : Albert GUILLOUX, 87 ans
08.05.2016 : Louis, Marie GUILLEMOT, 89 ans
27-05-2016 : Bertil, Joseph LE BIGOT, 21 ans